



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Dictionnaire Portatif Des Prédicateurs François

**Albert, Antoine
Lacour, Jean François de**

Lyon, 1757

IN.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-50205](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-50205)

Ouvrage est à peu près dans le même goût que les essais de Sermons de M. l'Abbé de Bretteville & de M. l'Abbé du Jarry dont on a parlé ci-devant. On y trouve six desseins différens sur chaque Mystère de Notre Seigneur, avec autant de Discours qui ne sont pas d'une longue étendue. On y a ajouté, comme dans les essais de Sermons, des Sentences tirées de l'Écriture Sainte & des Pères, en Latin & en François.

INSTRUCTIONS Chrétiennes sur les Mystères de Notre Seigneur Jesus-Christ & sur les Dimanches & principales Fêtes de l'année, par M. S. G. Cet Ouvrage dont il y avoit déjà eu cinq éditions en 5 vol. in-8°. a été réimprimé en 1736 en 12 volumes in 12. Paris, Rollin. Cette dernière édition est approuvée par M. de Marcilly Docteur de Sorbonne. On y trouve la Vie de l'Auteur qui n'avoit pas encore paru dans les autres. En voici l'abrégé : Singlin (Antoine) fameux Directeur & Confesseur des Religieuses de Port-Royal, étoit natif de Paris & fils d'un Marchand de Vin. Ayant renoncé au Commerce par le conseil de S. Vincent de Paul, il apprit le Latin, & embrassa l'État Ecclésiastique.

S. Vincent le mit ensuite dans l'Hôpital de la *Pitié* pour faire le Catéchisme aux enfans qu'on y élève. Quelque tems après M. Singlin s'attacha à l'Abbé de St. Cyran qui lui fit recevoir la Prêtrise, & l'engagea de se charger de la Direction des Religieuses de Port-Royal. M. Singlin fut Confesseur de ces Religieuses pendant 26 ans & leur Supérieur pendant huit. On dit que M. Paschal lui trouvoit le jugement si solide, qu'il lui lisoit tous ses Ouvrages avant que de les publier, & qu'il s'en rapportoit à ses avis. On ajoute que c'étoit aussi pour l'ordinaire M. le Maître de Sacy qui dirigeoit sa plume. M. Singlin lui disoit le sujet qu'il vouloit traiter, sur quelle Vérité il avoit dessein de prêcher, quel endroit de l'Évangile il se proposoit d'expliquer, & M. de Sacy remplissoit ce plan, ou du moins l'ébauchoit. M. de Singlin eut beaucoup de part aux affaires de Port-Royal. Craignant d'être arrêté en 1661, il se retira dans une des Terres de la Duchesse de Longueville. Il mourut dans une autre Retraite le 17 Avril 1664, & l'on porta son corps à Port-Royal des Champs. Son Ouvrage dont on parle ici, présente l'explication des Évangiles & des Épîtres des Di-

manches de l'année , qui fournissent deux Instructions en forme de Prônes pour chaque Dimanche. Cet Auteur s'est flaté de ne s'y être servi que de l'Écriture & des Pères ; mais l'on trouve cependant dans le quatrième volume des premières éditions , page 198 , un endroit qui contredit l'Écriture Sainte & en particulier l'Apôtre S. Paul , qui nous assure que nous ne sommes point tentés au-dessus de nos forces. Voici les paroles de l'Auteur : » Encore que » Dieu permette quelquefois que les Fidèles » soient tentés au-dessus de leurs forces , & » que la tentation les abatte , comme il arriva à S. Pierre , néanmoins il n'arrive jamais » que la tentation les sépare enfin de Dieu. . . Non seulement ces paroles contredisent ce que nous apprend le grand Apôtre , mais elles donnent encore aux Justes qui font des chûtes semblables à celle de S. Pierre , occasion de croire qu'ils ne sont pas séparés de J. C. ce qui ne peut se soutenir sans tomber dans l'erreur. Ainsi cet endroit est du moins peu exact quant à l'expression , si l'intention & la pensée de l'Auteur étoient bonnes , comme j'aime à le présumer.

INSTRUCTIONS pour les Dimanches

A a iij

& Fêtes de l'année, qui font la troisième partie du Rituel de Soissons, imprimées par ordre de Mgr. François de Fitz-James Evêque de Soissons, pour les Fidèles de son Diocèse, 3 vol. in-12. à Soissons chez Courtois, 1755, & se vendent à Paris chez Ganeau & Despilly. Il y a d'abord au commencement de chaque Instruction l'Épître & l'Évangile du Dimanche en langue vulgaire; ensuite l'explication des vérités qui y sont renfermées. Quelquefois on y développe tout ce que les Fidèles doivent savoir par rapport au tems ou aux autres circonstances où l'on se trouve. Par exemple dans l'Instruction qui est pour le premier Dimanche de Carême, on y apprend ce que c'est que le tems de Carême, & comment on doit le passer, &c.

INTRODUCTION au St. Ministère; qui enseigne la manière de s'acquitter dignement de toutes les fonctions de l'État Ecclésiastique, tant pour le spirituel que pour le temporel, par M. de Mangin Docteur de la Faculté de Théologie, & Licencié ès Droits Civil & Canonique de l'Université de Paris, Doyen d'Is & Archiprêtre de Bassigny. Paris, Joseph Bullot, 1750, 3 vol. in-12. C'est ici un

Ouvrage d'un genre différent de ceux dont on a parlé jusqu'à présent. Il ne nous manquoit pas de Livres d'instructions pour les Dimanches & les Fêtes ; mais il nous en manquoit un qui enseignât la manière de s'acquitter dignement de toutes les Fonctions du Ministère , tel que celui-ci. M. de Mangin y donne d'abord des règles pour faire les Catéchismes. Il passe ensuite aux exhortations qui doivent accompagner l'administration des Sacremens & autres Cérémonies usitées dans les Paroisses. Il y a mis plusieurs modèles d'exhortations pour les différentes circonstances où un Curé est en usage d'en faire. Aux exhortations l'Auteur fait succéder la manière d'annoncer les Fêtes de chaque Semaine. Ces Annonces qui sont autant de petits Prônes , renferment en raccourci l'explication de tous nos Mystères , l'Histoire de la Vie des Saints dont on fait la Fête , & le fruit qu'on en doit retirer , l'exposition des différens usages de l'Église dans chaque Solemnité , la Morale de l'Évangile , & le Précis de nos principaux devoirs. Voilà ce qui fait la matière des deux premiers volumes.

Le troisième volume comprend les Ordonnances , Édits & Déclarations dont un Curé

doit être instruit, & qu'il peut même lire aux Prônes afin de remédier aux abus qui règnent souvent dans les Paroisses. Ce volume est une espèce de Code Ecclésiastique, ou un Recueil des Loix du Royaume qui concernent la Religion, le Service de Dieu, les Baptêmes, les Mariages, les Sépultures, les Monitoires, les Églises, &c. Il y en a encore qui regardent purement le temporel, & qui fournissent des lumières aux Pasteurs, pour ne point s'ingérer dans de mauvais procès lorsqu'il s'agira de défendre les droits de leurs Églises & de leurs Bénéfices. L'Auteur y a ajouté les maximes Canoniques, les décisions & les Arrêts des Cours qu'il a jugé les plus à propos à cet effet. L'objet de cet Ouvrage est bien rempli, il n'a pas besoin d'autre éloge & de recommandation.

JOURNAL Chrétien. Voyez ci-après :
Lettres sur les Ouvrages de Piété.

JOURNAL des Prédicateurs pour tous les sujets de Mystères, de Panegyriques & de Morale qui peuvent être prêchés pendant l'année; contenant sur chaque sujet un essai de Sermon & de Prône, & un extrait en forme d'analyse de six Discours choisis des plus célèbres Prédicateurs qui n'ont point encore été